

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**du VENDREDI 10 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le dix du mois de juillet à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de MONTCHEVRIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Maurice DESRIERS, Maire.

**Présents** : M. Bernard FOULATIER, Mme Séverine CHELOT, M. Maurice DESRIERS, M. Jean-Claude CHICAUD, Mme Virginie PHILIPPON, M. Antoine COLLET, Mme Pascale BOMBLED, M. Jonathan GOËS, M. Renaud POIRIER, Mme Simone MONGIS CARRION, Mme Dominique VIGNON.

**Absent excusé** : Néant

**Absent** : Néant.

Mme PHILIPPON Virginie est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Procès-verbal de la séance précédente du 03 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

**DÉSIGNATION DU DELÉGUÉ DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS :**

Antoine COLLET est élu par 10 voix (1 bulletin blanc)

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU C.C.A.S :**

Mme Séverine CHELOT, M. Renaud POIRIER, Mme Dominique VIGNON et M. Jean-Claude CHICAUD sont élus membres du CCAS par **10 voix** (1 bulletin blanc)

**NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS :**

Tous les votes ont lieu à bulletin secret. Le nombre de votants est de 11 et la majorité absolue de 6 voix.

**Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Auzon** : 2 Titulaires

Mme Virginie PHILIPPON et Mme Pascale BOMBLED sont élues déléguées titulaires du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Auzon par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry** : 2 titulaires et 2 suppléants

Mme Pascale BOMBLED et M. Antoine COLLET sont élus délégués titulaires du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry par 10 voix (1 bulletin blanc).

Mme Dominique VIGNON et M. Renaud POIRIER sont élus délégués suppléants du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Syndicat Mixte de Gestion d'Assainissement Autonome** : 1 titulaire et 1 suppléant

Mme Virginie PHILIPPON est élue déléguée titulaire du Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Mme Pascale BOMBLED** est élue déléguée suppléante du Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Syndicat d'Electrification de l'Indre : 1 titulaire**

**M. DESRIERS Maurice** est élu délégué titulaire du Syndicat d'Electrification de l'Indre par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de la Région de La Châtre : 1 titulaire et 1 suppléant**

**M. Jonathan GOÈS** est élu délégué suppléant du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de la Région de La Châtre par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Association Soins Infirmiers à Domicile : 2 titulaires et 2 suppléants**

**Mme Séverine CHELOT et M. Renaud POIRIER** sont élus délégués titulaires de l'Association de Soins Infirmiers à Domicile par 9 voix (1 bulletin blanc et 1 bulletin nul).

**M. Maurice DESRIERS et M. Jonathan GOÈS** sont élus délégués suppléants de l'Association de Soins Infirmiers à Domicile par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Repas à Domicile : 2 titulaires et 2 suppléants**

**Mme Dominique VIGNON et M. Renaud POIRIER** sont élus délégués titulaires de l'Association de Repas à Domicile par 10 voix (1 bulletin blanc).

**M. Maurice DESRIERS et Mme Séverine CHELOT** sont élus délégués suppléants de l'Association de Repas à Domicile par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Correspondant Défense : 1 titulaire**

**M. Maurice DESRIERS** est élu Correspondant Défense à l'unanimité.

**Correspondant Tempête : 1 titulaire**

**M. Bernard FOULATIER** est élu Correspondant Tempête à l'unanimité.

**ADAR CIVAM : 1 titulaire et 1 suppléant**

**M. Maurice DESRIERS** est élu délégué titulaire ADAR CIVAM à l'unanimité.

**M. Bernard FOULATIER** est élu délégué suppléant de l'ADAR CIVAM à l'unanimité.

**CNAS : 1 titulaire et 1 suppléant (+ 1 agent)**

**M. Jean-Claude CHICAUD** est élu délégué titulaire du CNAS par 10 voix (1 bulletin blanc).

**M. Jonathan GOÈS** est élu délégué suppléant du CNAS par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Système d'alerte GALA : 3 titulaires**

**M. Maurice DESRIERS, M. Bernard FOULATIER, M. Antoine COLLET** sont élus délégués titulaires du système d'alerte GALA par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Agence Technique Départementale 36** : 1 titulaire et 1 suppléant

**M. Bernard FOULATIER** est élu délégué titulaire de l'ATD 36 par 10 voix (1 bulletin blanc).

**M. Jonathan GOËS** est élu délégué suppléant de l'ATD 36 par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Commission Électorale** : 1 titulaire et 1 suppléant

**M. Jean-Claude CHICAUD** est élu délégué titulaire de la Commission Électorale par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Mme Séverine CHELOT** est élue déléguée suppléante de la Commission Électorale par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Commission d'étude de marchés** : trois membres

**Mme Dominique VIGNON, M. Jonathan GOËS et Antoine COLLET** sont élus membres de la commission d'étude des marchés par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Commission des finances, du budget et de l'économie locale** : quatre membres

**M. Antoine COLLET, M. Renaud POIRIER, Mme Dominique VIGNON et Mme Virginie PHILIPPON** sont élus membres de la Commission des finances, du budget et de l'économie locale par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Commission des travaux, de la voirie, des espaces communaux et de l'environnement** : quatre membres

**M. Bernard FOULATIER, M. Jonathan GOËS, Mme Dominique VIGNON et Mme Pascale BOMBLED** sont élus membres de la Commission des travaux, de la voirie, des espaces communaux et de l'environnement par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Commission de la culture, de la vie associative et des affaires sociales** : trois membres

**Mme Dominique VIGNON, M. Renaud POIRIER et Mme Séverine CHELOT** sont élus membres de la Commission de la culture, de la vie associative et des affaires sociales par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Commission du bulletin municipal** : quatre membres

**Mme Dominique VIGNON, Mme Séverine CHELOT, Mme Virginie PHILIPPON et M. Jonathan GOËS** sont élus membres de la Commission du bulletin municipal par 10 voix (1 bulletin blanc).

**Désignation de référents** :

Monsieur le Maire désigne comme référents des employés municipaux, Jean-Claude CHICAUD et Jonathan GOËS.

### **INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS :**

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants, l'indemnité du Maire qui ne nécessite aucun vote est fixée de droit à **25,5 %** de l'indice brut terminal de la fonction publique, à partir du 10 juillet 2020.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes au Maire, étant entendu que les crédits nécessaires soient prévus au budget.

Vu, les arrêtés municipaux en date du 10 juillet 2020, portant délégation de fonctions aux Adjointes,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjointes au Maire à **9,9 %** de l'indice brut terminal de la fonction publique, pour chacun des adjoints, à partir du 10 juillet 2020.

### **DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DE FONCTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité qui lui est donnée de déléguer au Maire certaines décisions sans en référer auparavant au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote décide à l'unanimité de déléguer à M. le Maire pour les affaires suivantes :

1° : De prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 5 000 €.

2° : Conclure les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistres s'y afférentes.

3° : Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

4° : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions de cimetière.

5° : Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

6° : D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

7° : De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions.

### **AUTORISATION PERMANENTE ET GÉNÉRALES DE POURSUITES :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Josiane PELLETIER, Trésorière de La Châtre demande l'autorisation permanente de poursuites pour :

- des mises en demeure de payer,
- des oppositions à tiers détenteur
- exécuter les poursuites subséquentes nécessaires envers les redevables défaillants sans solliciter mon autorisation préalable pour tous les titres.

Le Conseil Municipal de MONTCHEVRIER, après en avoir délibéré et procédé au vote autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à donner l'autorisation permanente de poursuites à Madame la Trésorière.

## **Questions diverses :**

### Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal :

- Une commission sera créée pour chaque projet important. À venir, il y aura la création d'une commission pour la création d'un site internet de la commune et la création d'une commission chaudière biomasse afin de reprendre la suite de ce projet.
- Des travaux seront effectués sur les pistes agricoles de l'Amérique et des Tonnes par l'Entreprise COLAS CENTRE OUEST à partir du 27 juillet pour trois semaines. Ces projets sont subventionnés par le FAR. Les arrêtés de circulations ont été signés le 25 juin.
- La réparation des fuites du bar-restaurant "Le Montcabrien" sera effectuée par Arnaud BOUQUIN.
- Le broyeur de papier de la mairie est à remplacer. Il serait bon de voir par la suite de mettre en place un recyclage général du papier à la Mairie.
- À prévoir la réfection du sol autour du tilleul Place de l'église.
- À prévoir la rénovation de la croix métallique endommagée lors de la St Martial 2019.

M. Jonathan GOËS demande quelle commission va s'occuper des problèmes de téléphonie et de réception internet sur la commune. Monsieur Le Maire pense à la commission des finances, du budget et de l'économie locale. Des courriers seront faits en ce sens dès que nous aurons les coordonnées des personnes à contacter.

Mme Simone MONGIS CARRION demande à ce qu'une information soit faite auprès des conseillers sur les conflits d'intérêts. Un document sera diffusé à chaque conseiller.

Elle indique également ne pas avoir un accès régulier à internet et demande à ce que les convocations et les diverses informations soient envoyés par courrier et par mail.

M. Jonathan GOËS demande également que les convocations lui soient envoyés par courrier.

Séance levée à : 21h50